

# VISA DE TRANSIT

## DOCUMENTS NECESSAIRES

Pour l'établissement d'un visa de transit ordinaire à une entrée ou deux entrées, vous devez présenter :

1. Le passeport original, comportant au moins 2 pages vierges réservées aux visas, valable encore au moins 6 mois après la date d'expiration du visa ;
2. Le formulaire de demande de visa rempli sur le site [visa.kdmid.ru](http://visa.kdmid.ru), imprimé et signé par le demandeur en personne ; 
  - Pour le choix du lieu de dépôt de vos documents, vous devez indiquer le Centre de visa où vous vous apprêtez à déposer les documents.
3. Une photographie couleur – veuillez vous reporter à la page Spécifications pour les photos d'identité ci-dessus.
4. Des titres de transports valables pour entrer et sortir de Fédération de Russie ;
5. Un visa d'entrée dans un État limitrophe de la Fédération de Russie sur l'itinéraire emprunté, un visa de l'État de destination, un passeport de cet État ou une demande motivée et les documents confirmant la nécessité de faire escale, sauf disposition contraire prévue dans un accord international. La délivrance d'un visa n'est pas nécessaire pour les ressortissants des pays ayant le droit de pénétrer sans visa dans un État limitrophe ou un État de destination conformément aux accords en vigueur entre eux ;
6. Selon votre cas, les documents suivants justifiant votre droit d'entrer dans les pays limitrophes de la Fédération de Russie sur votre itinéraire jusqu'au pays de destination inclus : 
  - Un passeport valide ou une carte d'identité valide si vous êtes de nationalité d'un des pays visités (destination finale incluse)
  - Un visa valide pour les pays visités (destination finale incluse)
  - Un document imprimé d'un site officiel confirmant que vous n'avez pas besoin de visa pour un pays particulier
  - Une lettre de motivation écrite à l'ambassade de la Fédération de Russie en Belgique avec les détails de votre voyage si vous ne fournissez pas tous les documents énoncés ci-dessus.
7. Certificat d'assurance médicale, valable sur le territoire de la Fédération de Russie et couvrant toute la durée de validité du visa.

Remarque : la police d'assurance médicale doit comporter les éléments suivants :

- la date de signature du contrat ;
- le numéro de la police ;

- le nom complet de l'assuré(e) ;
- les coordonnées de l'assureur ;
- la police doit couvrir toute la durée du séjour en Russie en ce qui concerne tout les type de visas ;
- la liste des services médicaux et le rapatriement du corps en cas de décès;
- le montant minimum de la couverture doit être de 30 000 EUR ;
- le territoire de la couverture doit être Monde entier, Fédération de Russie ou Europe, y compris la Russie ;
- la signature de l'assureur.

Les polices d'assurance et les lettres-attestations ne comportant pas les éléments mentionnés ci-dessus ainsi que les formulaires standard portant le cachet de la compagnie d'assurance ne seront pas pris en compte.

8. Pour les retraités, les travailleurs indépendants, les entrepreneurs individuels, sans emploi et les étudiants - Preuve de solvabilité - Compte bancaire / carte de crédit / débit indiquant les mouvements pour les 2 dernières semaines. Chaque personne doit avoir au moins 100 EUR par jour de séjour à sa disposition.
9. Pour les mineurs : un extrait d'une acte de naissance délivrée par la commune Belge (en anglais, français ou néerlandais).
10. Si le mineur est accompagné d'un seul parent
- une copie de la carte d'identité ou d'un passeport de l'autre parent
  - l'autorisation parentale (indiquant les dates de voyage) obtenu dans la commune Belge

**OU**

Si le mineur est accompagné d'une tierce personne :

- une copie de la carte d'identité ou d'un passeport des deux parents ;
  - leur autorisation parentale ;
  - une preuve de solvabilité (un relevé bancaire des parents ou des tiers en présentant une copie de leur carte d'identité, 1 000 EUR pour un séjour d'une semaine) valable pour 2 semaines.
  -
11. Les citoyens de tous les pays (à l'exception de certains pays de l'UE) doivent fournir un permis de séjour belge valide avec une durabilité de plus que 90 jours. Pour plus d'informations, veuillez-vous contacter nos opérateurs de [notre centre](#) d'appels.

**IMPORTANT** : L'Ambassade de la Fédération de Russie en Belgique peut exiger des documents supplémentaires avant de délivrer un visa, vous convoquer à un entretien ou prolonger le délai nécessaire à l'examen de votre demande de visa.

Le paiement des droits consulaires et des frais de prestations de services peut s'effectuer directement auprès du Centre de visa.

Je confirme avoir fourni une demande de visa complète et avoir pris connaissance des délais minimums de traitement de ma demande et les accepte..

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_